

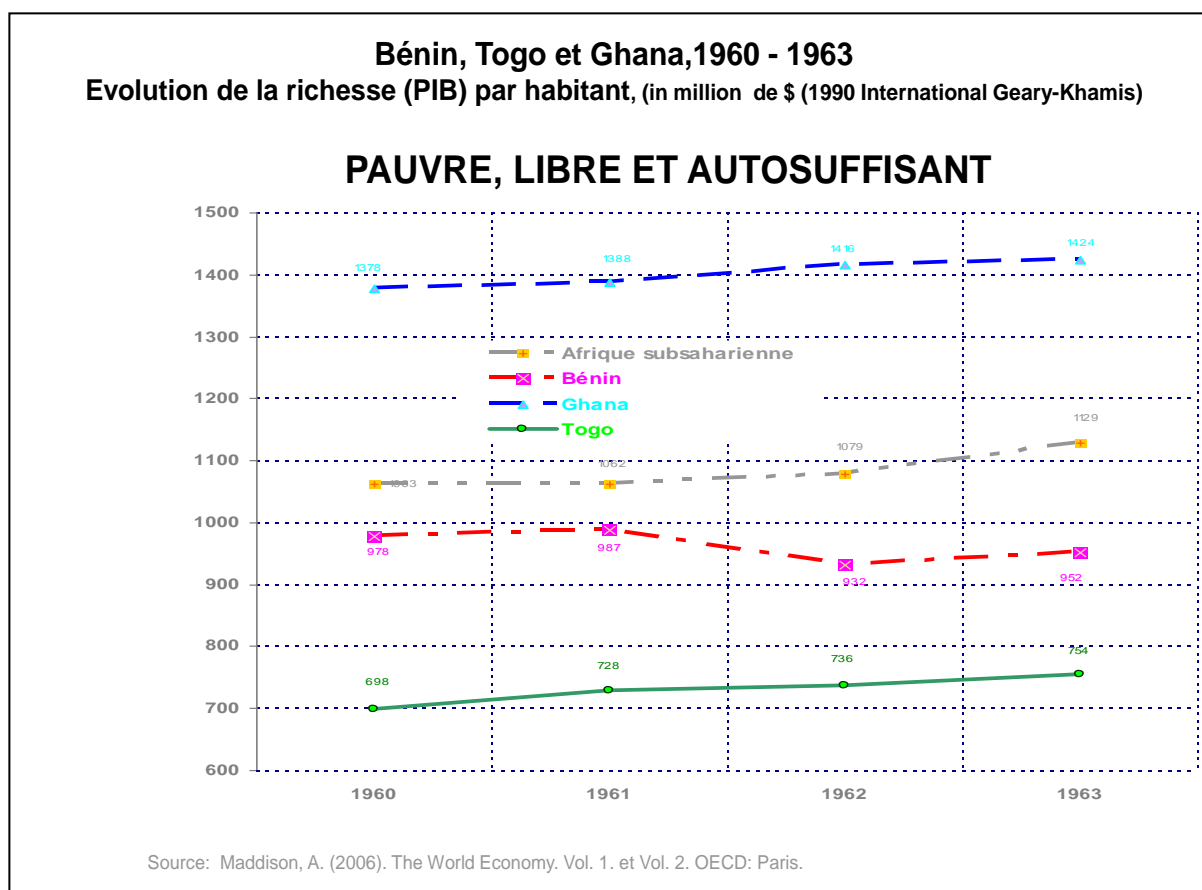
ANALYSE DU 29 AVRIL 2011

LE TOGO : ENTRE INDEPENDANCE DU 27 AVRIL 2011 ET EXORCISME ?

Lorsqu'il s'agit de rappeler à la mémoire des Togolaises et Togolais, les luttes effectuées par leurs aïeux, ancêtres ou simplement prédécesseurs, pour libérer le Togo du joug colonial de la France, le nom de Sylvanus Olympio est incontournable. Au-delà de l'homme politique, c'est à l'économiste qu'il convient aussi de rendre hommage.

1. L'Ablodè économique du Togo : pauvre, libre et maître de son autodétermination

Le Togo était pauvre, libre mais autosuffisant (voir le graphique).



Les pays voisins comme le Ghana et Bénin bénéficiaient d'une dynamique à rôles inversés:

- le Ghana d'un volontarisme dans la décentralisation de l'économie, facilité par le retrait graduel de la puissance coloniale britannique de la gestion des affaires intérieures ;
- le Bénin subissait directement l'ingérence avec pour contrepartie, la tentative de faire de ce pays un membre « actif » du plan assimilateur du Général De Gaulle, la création de la communauté franco-africaine, devenue par la suite la Françafrique, une pâle image peu éthique des ambitions affichées au départ.

Le Togo, n'a pas bénéficié d'une autonomie dans ses affaires intérieures. La stratégie économique choisie fut alors celle de l'autosuffisance qui sur le plan alimentaire a plutôt réussi. Imprégné du volontarisme des grandes personnalités de l'ère de l'indépendance, Sylvanus Olympio a rapidement compris que le Togo devait créer sa monnaie pour se sortir de la tutelle française. Mais alors que tout était prêt pour l'avènement d'une monnaie togolaise en décembre 1962, grâce à l'appui de la République Fédérale d'Allemagne, le 13 janvier 1963, une puissance étrangère non officiellement identifiée a financé et organisé un groupe de miliciens-mutins pour lui ôter la vie, ceci avec la complicité active des ambassades occidentales dont celles de la France et les Etats-Unis.

Le principe du « capitalisme social » servait de fil directeur à Sylvanus Olympio. Il s'agissait de faire participer les Togolais et Togolaises qui le souhaitaient aux fruits de la croissance économique, ceci en les associant directement dans le capital des sociétés. Pour ce faire, l'Etat togolais devait prendre une participation dans la Compagnie Togolaise des Mines du Bénin (CTMB) à hauteur de 20% du capital social, avec l'objectif que cette participation soit offerte aux Togolais qui le souhaiteraient. Il s'agissait en fait de mobiliser l'épargne togolaise à des fins de production et de création de richesse. Cette soif de l'indépendance économique du Togo s'exprimait aussi par le « cumul de la fonction présidentielle et du poste de ministre des finances », ce qui a permis une « bonne gouvernance économique et un budget » structuré pour l'équilibre, surtout en 1961 sans aide extérieure.

Sylvanus Olympio avait prévu la création d'une monnaie togolaise et d'une banque centrale du Togo dès le 12 décembre 1962. Il a réussi à faire voter le texte qui a été publié dans le journal officiel du 1er janvier 1963. Ce texte n'entrera jamais en vigueur du fait de son assassinat par ceux à qui ce crime profitait. C'est donc par le coup d'Etat du 13 janvier 1967 perpétré par des personnages au rang desquels figurait un certain Etienne Gnassingbé Eyadéma, que la France a choisi de « dégager » ceux qui étaient en « rupture » avec la Communauté France-Afrique prônée par le Général De Gaulle. Sylvanus Olympio, le premier président élu du Togo, fut l'un des premiers à subir la « politique de la rupture », de même qu'en Centrafrique, Barthélémy Boganda était éliminé dans un accident d'avion.

Lorsque récemment Laurent Gbagbo a commencé à suggérer d'aller vers une monnaie autre que le FCFA, la logique implacable française a sévi de la même manière. Compte tenu du déficit budgétaire français et une croissance économique proche de zéro, la France a choisi une « rupture violente, sanglante, humiliante et dégradante pour l'Afrique ». L'humiliation des Africains a toujours conduit à des situations inédites en France. Gardons tous les yeux rivés sur les élections présidentielles françaises qui elles ne peuvent, en principe, pas se dérouler comme en Afrique francophone. En effet, les Français pourraient ne pas accepter le

principe de la contre-vérité des urnes comme fondement de la légitimité, surtout si cela devait s'accompagner de l'intervention de l'armée française pour imposer le locataire de l'Elysée. Tout est fait pour faire porter la responsabilité aux Africains eux-mêmes. Se taire relèverait de la couardise et de la lâcheté.

Mais l'esprit d'agression et d'ingérence non sollicitée de la France n'a pas varié fondamentalement. Il suffit de rappeler ce que disait le même Général De Gaulle de ceux qui ne voulaient pas s'aligner sur sa décision et son « grand » dessein pour l'Afrique intégrée : « *Ils y passeront tous. Le tour d'Houphouët-Boigny viendra, le tour de Senghor... C'est de leur faute : ils n'ont pas voulu de la Communauté, se privant du concours de l'armée française. Je l'ai dit à Houphouët¹* ». C'est ainsi que le Général a menacé le chef Baoulé ivoirien. Cette fois-ci, c'est le paradoxe, c'est l'armée française venue à la demande de Laurent Gbagbo qui a servi en fait à donner le temps à la rébellion de se former en toute liberté pour mieux l'évincer. Là également, une certaine naïveté légendaire des Africains sur les objectifs pacifiques de la France a encore sévi.

On est donc passé de l'immigration choisie au Président choisi. La Côte d'Ivoire l'a expérimenté dans le sang et l'humiliation, le Togo l'a expérimenté dans les abus de droits et la dé-légitimation, par le moyen de la contrevérité des urnes avalisée par Paris.

Mais qui se rappelle aujourd'hui que cet homme - écologiste avant l'heure qui pensait la ville sans voiture - circulait dans la ville de Lomé à vélo ? Un homme qui rendait compte à la nation avec des allocutions régulières, parfois mensuelles, au Peuple togolais. Mais le destin tragique de l'homme, face au rouleau compresseur des mercantilistes de tout poil, encore en exercice surtout en Afrique francophone, n'a pas permis de mettre toute sa compétence et l'originalité de sa vision novatrice, au service du Peuple togolais².

2. La servitude monétaire : une hantise pour Sylvanus Olympio

La 4^e République française dans le Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946, avait adopté comme démarche pour ses colonies la mise en avant de l'Union entre la France et les peuples d'Outre-mer. Il s'agissait de « *mettre en commun et de coordonner leurs ressources et leurs efforts pour développer leurs civilisations respectives, accroître leur bien-être et assurer leur sécurité* ». Dans son prolongement, la 5^e République française, arrivée dans les bagages du Général De Gaulle, a opté dans le Préambule de la Constitution du 4 octobre 1958 pour « *une communauté fondée sur l'égalité et la solidarité des peuples qui la composent* ». Force est de constater 51 ans après, que toutes ces bonnes intentions n'ont pas été respectées. Ou plutôt, que leur mise en œuvre s'est faite de manière asymétrique et déséquilibrée, profitant surtout à la France. Celle-ci, grâce à sa puissance militaire a su mettre aux pas les premiers dirigeants indépendantistes africains, soit en étant étroitement associée à leurs assassinats, soit en réussissant à les convaincre de devenir un agent sous-traitant noir

¹ Jacques Foccart. *Foccart parle*, Edition Fayard, Paris, 1995.

² A. K. Agboblì, *Un destin tragique*, Livre SUD, Nouvelles éditions Africaines (NEA), Dakar, Sénégal, 1992.

avec des affidés agissant pour le compte des intérêts économiques, privés ou publics, de la puissance coloniale.

Il importe d'ailleurs de rappeler la définition que le Général De Gaulle donnait lui-même en 1944 de cette communauté franco-africaine qu'il appelait de ses vœux, non sans y être poussé par les indépendantistes, souvent avec beaucoup de sang versé. Aussi pour lui, la « *Communauté n'est pas une fédération... pas davantage une confédération... C'est une construction d'un type nouveau, qui se définit pour une part considérable par le passé commun de la France et de l'Afrique et pour une autre part, par un effort pour constituer un ensemble destiné à forger une solidarité de tous les participants... L'avenir de cet ensemble sera fonction de l'autorité de la France et de l'intérêt qu'y prendront les différents participants. L'évolution de cet ensemble ne peut être défini par aucun texte et il est même dangereux d'exiger trop de précisions au départ*³ ».

L'indépendance dans les pays francophones s'est faite selon la volonté de la France. Jacques Foccart, l'agent de l'ombre de la Françafrique rappelle les paroles du Général De Gaulle : « *L'indépendance, vous pourrez la prendre quand vous voudrez, avec évidemment toutes les conséquences. Ce que je vous propose, c'est que nous continuions notre chemin ensemble, dans une communauté qui permettra à la France de poursuivre son action ici, de vous aider. Si voulez partir plus tard vous pourrez toujours le faire*⁴ ». La réalité, 50 ans après, est que le système économique d'intégration avec la France est devenu un système d'aspirateur au profit de la France. Toutes les volontés d'indépendance et d'autonomie ont été neutralisées grâce à un système de noyautage des postes décisionnels par la promotion de nombreux médiocres et de faux-nationalistes. Paradoxalement, les réseaux ésotériques, la plupart des religions monothéistes, les animistes et bien d'autres ont choisi la « ventrologie » ou le silence coupable, pour s'inscrire dans la logique d'une contre-vérité des urnes assumée par défaut.

Ce faisant, une grande majorité du Peuple togolais s'est fait piéger en croyant qu'elle avait acquis son indépendance. Le coup d'Etat du 13 janvier 1963, allait mettre un coup d'arrêt à ce mouvement et marquer un véritable tournant. La nouvelle réalité qui va découler de cette situation va créer une situation d'interdépendance asymétrique où la France continuait à tirer les ficelles. Cette situation perdure jusqu'à ce jour, au point de s'impliquer sans aucune autorisation officielle du conseil de Sécurité en Côte d'Ivoire, pour aller régler un conflit post électoral dans l'un de ses départements « présumés » et invisibles en Afrique de l'Ouest. Il est vrai que les élections présidentielles sont à l'horizon et que l'argent facile pour les financer se fait de plus en plus rare en métropole. Les véritables « agents de l'ombre » de l'indépendance et de l'autonomie de la Côte d'Ivoire ne pouvaient accepter de faire passer les intérêts du Peuple ivoirien avant ceux de la France. Il fallait donc corriger le tir, et utiliser le système des Nations Unies pour maquiller la vérité, puisque les Africains dans leur ensemble

³ José Roger de Benoist, *L'Afrique occidentale française de 1944 à 1960*, éditions Nouvelles Editions Africaines, Dakar, 1982.

⁴ Jacques Foccart. *Foccart parle*, Edition Fayard, Paris, 1995, pp. 270 et 286.

ne disposent d'aucune capacité de nuisance, et que certains préfèrent même trahir les leurs en choisissant de tuer une partie du Peuple ivoirien. De toutes les façons - d'après la vision eurocentriste coloniale, postcoloniale - comme le Peuple noir, ne réagira pas dans les faits, la « méthode forte » de l'abus de pouvoir et de l'ingérence dans les affaires intérieures des autres sans que personne ne les ait invités, a primé.

Si l'Africain moyen continue de passer sa vie à imaginer l'amélioration de l'Afrique dans le futur et continue de conjuguer tous les verbes de l'action politique au futur, il y a lieu de croire que la postcolonisation française continuera encore longtemps. Ceci avec pour corollaire, la dé-légitimation de ceux qui veulent défendre les intérêts de leur population, pendant que la politique française de l'immigration choisie, mise en œuvre avec la complicité des Chefs d'Etat, empêche les mêmes Africains de vivre en paix en Occident. Seul un changement radical peut renverser cet ordre établi. Celui-ci implique un retour en profondeur sur les valeurs africaines qui conjugue au moins deux éléments fondamentaux : le rejet catégorique des compromissions et l'identification des traîtres à la cause africaine souvent assoiffés de pouvoir. Sans une telle révolution, le statu quo selon lequel le sang versé par les patriotes africains fait office de palabre africaine absurde devrait continuer...

3. Côte d'Ivoire : La postcolonie française en sous-traitance

Ce qui se passe en Côte d'Ivoire où l'Etat français 51 ans après les années d'indépendance, renouvelle le principe de l'assimilation des richesses ivoiriennes à celles de la France, il y a lieu de constater que la notion de dépendance, même formelle et juridique, n'existe pas. La France n'a respecté aucune résolution des Nations Unies mais a profité de la faiblesse militaire de ce pays en se faufilant dans les faiblesses structurelles de l'ONU, pour choisir celui qui doit diriger l'un des pays que la France considère comme ses départements présumés mais invisibles aux yeux des opinions publiques occidentales. Son droit de veto au sein de la structure d'émission du Franc CFA - cette monnaie coloniale qui perdure - alors que plus de 60 % des richesses de la zone Franc sont mises à disposition de la France pour ses besoins personnels, continue à poser un problème. Comment qualifier tous ces chefs d'Etat qui se sont succédé au pouvoir qui, pour des raisons de corruption, ou de conservation du pouvoir, se sont contentés de repousser sur les générations futures, la décision d'autonomie par rapport à la monnaie coloniale. De lâches ? De Peureux ? D'Esclaves ?... Un grand humoriste français, Coluche pour ne pas le citer disait des Africains : « *Vous êtes libres... Libres de choisir votre « maître »...* Mais a-t-il raison ? Qui a choisi Nicolas Sarkozy pour venir imposer la vérité des urnes qu'il a lui-même défini à géométrie variable au Togo, au Gabon, au Bénin, en Centrafrique, au Burkina-Faso, et bien sûr en Côte d'Ivoire ? Il suffisait pourtant de recompter partout pour se rendre compte de l'ampleur de la supercherie.

Mais est-ce bien la vérité des urnes que la France recherche ? Cette France à qui Barack Obama a délégué le pouvoir de continuer à faire la guerre aux Africains francophones pauvres, afin de mieux se concentrer sur les grands dossiers. Ce sera donc sous un Président métis, assimilé à un noir, que l'ex-colonisateur va reprendre ses abus de droit en Afrique. Qui sera le prochain après la Côte d'Ivoire ? Quel français est-on allé déloger dans la présidence



Collectif pour la Vérité des Urnes

Mouvement Citoyen

d'une République Ivoirienne alors que la Cour constitutionnelle a dit le droit ? Si la situation avait été inverse, la France aurait-elle bougé ? Certainement pas, puisque c'est ce qu'elle a choisi de faire au Togo, à savoir tout mettre en œuvre pour faire valider par les institutions, la contre-vérités des urnes.

L'honneur de Sylvanus Olympio est sauf, au même titre que celui de Patrice Lumumba. L'honneur de Laurent Gbagbo est sauf, même si sa femme a fait l'objet de traitements inhumains et dégradants, sous la direction de soldats français qui se cachent derrière l'ONU et des milices supplétives venant du Libéria, formées pendant les longues années où la Force Licorne a choisi de les habiller sans réussir à les éduquer... Ce passage en force de la démocratie à la manière de Sarkozy en Afrique, est une mise en pratique du fameux discours de « Dakar ». Le silence de l'Union africaine, la trahison du Gabon, de l'Afrique du Sud et du Nigeria, qui ont voté pour des interventions militaires qui ont causé la mort de civils et pour des ingérences sur le sol africain, témoignent de l'urgence qu'il y a de rejeter cette Union africaine composée de très nombreux chefs d'Etat africains non élus démocratiquement et devenus de simples agents sous-traitants de ceux qui financent leurs institutions. La question reste alors posée : *l'Union Africaine, freine-t-elle l'unité des Africains*⁵? Bien sûr que oui, puisqu'elle choisit de s'aligner systématiquement sur la « voix de son maître » en profitant de la naïveté d'une grande partie du Peuple africain du fait de la désinformation ambiante. Il faut savoir que la plupart des journaux français sont dirigés par des vendeurs d'armes... De là à croire que ces Patrons de Presse ont un intérêt direct à se faire soutenir par le Politique... ? Que dire également des grandes multinationales françaises, de moins en compétitives sur le sol africain et obligées de recourir à des Chefs d'Etat sous-traitants, en passant par des réseaux ésotériques incapables de trouver le chemin de Dieu alors qu'ils estiment avoir la lumière... Ceux-là, semblent mieux qualifiés pour parler des ténèbres que de la lumière. Ce n'est pas pour rien que les Evêques du Togo, pour leur éviter d'aller en enfer pour collusion et neutralité coupable, ont enfin clarifié la situation en refusant de leur donner la communion et faire la prière d'enterrement à des vrais « faux chrétiens⁶ ». Si l'épiscopat togolais les considère comme hautement nuisibles d'un point de vue spirituel, que doit-on penser alors de l'intervention de ces mêmes gens et de leurs réseaux en politique, surtout lorsqu'ils ont la plupart du temps choisi de vivre en s'accommodant parfaitement de la contre-vérité des urnes et des comptes, au détriment de l'évolution des processus démocratiques, notamment en Afrique ou ils ont souvent l'outrecuidance de désigner les dirigeants à la place des Peuples ?

⁵ Yves Ekoué Amaïzo (sous la direction), *Union africaine freine-t-elle l'unité des Africains ? Retrouver la confiance entre les dirigeants et le Peuple-citoyen*, préface d'Aminita Traoré, collection "interdépendance africaine", éditions Menaïbuc, Paris, 2005.

⁶ Message de la Conférence des Evêques du Togo, « Conférence des Evêques du Togo sur la Franc-maçonnerie et les autres sectes, factions séditieuses, assemblées, réunions, agrégations conventuelles paramaçonniques », 18 avril 2011, voir < http://www.diocesedekpalime.tg/actualite.php?id_scat=743 > accédé le 19 avril 2011.



Collectif pour la Vérité des Urnes

Association CVU-Togo-Diaspora :

Dr Yves Ekoué AMAÏZO Coordinateur international provisoire, François FABREGAT Responsable de la communication
Les Services du CVU-Diaspora-International - Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

4. La postcolonie neutralise les initiatives au service des Africains

La post colonie est bien une continuation de la colonie. Le fait de croire que l'Afrique francophone, le Togo ou la Côte d'Ivoire, le Bénin ou le Burkina-Faso, le Gabon ou la Centrafrique, sont des pays indépendants relève de cette forme de l'illusion qu'est le rêve et sert à brouiller la perception de l'ordre des priorités africaines. Cette capacité dilatoire de la France, qui soutient des régimes issus de la contre-vérité des urnes et des comptes, adeptes d'un système d'organisation de la servitude où le « fofisme⁷ » - cette science du « respect du grand-frère et de l'ancien » - se transforme en science de l'organisation du silence et de l'imitation de la vérité.

Imiter la vérité, c'est produire de la contre-vérité. Ce système permet alors aux descendants des colonisateurs de mieux organiser la postcolonie en :

- un système d'intégration économique et d'aspirateur des richesses du centre africain vers la périphérie occidentale ;
- un comptoir d'approvisionnement pour s'abreuver en matières premières tout en servant de variable d'ajustement pour équilibrer les marchés occidentaux, ceci aux dépens des populations africaines ;
- un arrangement pour une indépendance juridique aux pays à influence faible, tout en imposant à leur tête des sous-traitants dont la capacité à innover et créer des richesses pour les populations africaines sont proches de zéro ;
- une structuration d'un « libre-échange » extraverti et un « commerce libre » sans création de richesses cumulées et redistribuées.

Le CVU-Togo-Diaspora constate qu'il s'agit d'un système de neutralisation de l'avenir de l'Afrique, plus particulièrement des capacités d'évolution et de développement personnel de la jeunesse africaine, en s'assurant que les richesses détournées, grâce à des autochtones ayant épousé d'autres causes que celles des peuples africains bloquent :

- les dynamiques et les savoirs endogènes ;
- le développement des capacités productives, des services de pointe et la diffusion de technologie ;
- la protection des industries naissantes et le principe de l'innovation et des rendements croissants.

La monnaie FCFA, ou plutôt l'absence de monnaie africaine, ne peut servir qu'à consolider un tel système de servitude en structurant un système de désindustrialisation et d'inégalité dans les termes de l'échange. Elle contribue à la perpétuation de l'ancien régime par le biais des dirigeants politiques devenus auxiliaires-sous-traitants, choisis du fait de leur vulnérabilité, de leur intéressement personnel, de leur imperméabilité aux règles éthiques, de leurs nombreuses casseroles en termes de droits humains ou de libertés publiques, qui sont autant de moyens de pression, ou tout simplement du fait de leur trahison envers les Africains.

⁷ Fofisme signifie grand-frère en langue Ewe/Mina.

5. Conclusion : Entre servitude, silence coupable et vigilance

L'indépendance économique du Togo, comme au demeurant de la plupart des pays de la zone Franc CFA relève de la servitude. Il s'agit d'un système économique reposant sur la modélisation des impasses économiques. Comme de nombreux africains préfèrent manger ou danser au lieu de le combattre, le système peut perdurer longtemps. Par ailleurs l'influence des réseaux ésotériques sur le champ politique et économique, semble jouer un rôle de plus en plus néfaste et souvent décrié publiquement. Mais heureusement, les évêques togolais à l'unanimité, ont réussi la prouesse inimaginable d'exorciser le Togo en rappelant et expliquant indirectement à leurs fidèles les fondements de l'incompatibilité avec les cultes ésotériques comme la franc-maçonnerie, la Rose-Croix et bien d'autres cultes ésotériques. Il importe que les confessions musulmanes et animistes adeptes du « monorigine » puissent se prononcer sur la question. En effet, la loi du silence n'est rien d'autre que la loi de la complicité.

Si pour ces groupes ésotériques, tuer quelqu'un relève de la loi du silence, alors transgresser la vérité des urnes et des comptes relève également de l'impunité. Togolais et Togolaises, Debout, transgressons allègrement et modifions l'hymne national !!! Si c'est dans une telle société que le Togolais ou la Togolaise veut vivre, alors le CVU-Togo-Diaspora choisira de se taire et de ne plus déranger. Si au contraire, c'est dans le choix d'une autre société : de liberté, de paix, d'autodétermination, d'organisation d'une forme éthique de la répartition des fruits de la croissance qui reste à construire au Togo, alors le CVU-Togo-Diaspora sera présent à ce rendez-vous avec l'histoire de l'Ablodè. Cela suppose le retour de l'autodétermination. La vérité des urnes et des comptes ne peut qu'y contribuer.

Le CVU-Togo-Diaspora rappelle que le Peuple togolais doit apprendre à distinguer entre le vrai et le faux, entre le traître et le nationaliste, entre le délateur et le résistant, entre le bonimenteur et le véritable défenseur des intérêts du Togo.

L'indépendance togolaise reste à conquérir. Encore faut-il choisir les « bonnes » personnes et ne pas se laisser endormir par les opérations de ventrologie institutionnalisée ou de désinformation organisée.

Le CVU-Togo-Diaspora restera vigilant au service du Peuple togolais.

29 avril 2011.



Dr Yves Ekoué AMAÏZO
Coordinateur international provisoire

et

François FABREGAT
Responsable de la communication

